

## VIN

« L'organisation de la journée et des tâches doit être interrogée »

## Les exosquelettes essaiment, la MSA prudente

Si l'utilisation d'exosquelette prend de l'ampleur dans les exploitations agricoles, le service SST de la MSA invite à mûrement réfléchir ce type d'investissement et à privilégier d'autres actions de prévention des risques.

**R**égis Alcocer, viticulteur angevin, était invité par la MSA lors du Sival à Angers afin de témoigner de son utilisation d'un exosquelette pour la taille de la vigne. « J'avais un employé qui était un ancien viticulteur avec des problèmes de dos. L'exosquelette lui a permis de continuer à travailler jusqu'à la retraite », a-t-il affirmé lors de la conférence qui se tenait le 18 janvier. À titre personnel, l'utilisation de cet équipement lui permet de diminuer la fatigue engendrée par la taille de la vigne. Comme la majorité des équipements vendus aujourd'hui, l'exosquelette de Régis Alcocer est passif et non robotisé. La fonction de ce type d'exosquelette consiste « à répartir l'énergie autrement sur le corps humain », détaille Maxime Dorval, docteur en ergonomie. Pour illustrer l'engouement actuel pour ce type d'équipement, il évoque des projections réalisées par World Robotics, estimant à 300 000 le nombre d'exosquelettes dans le monde en 2028 contre 5 000 en 2015.

### Une solution de derniers recours

Si Régis Alcocer s'est montré dihyrambique sur son expérience des exosquelettes lors de la conférence, les intervenants de la MSA présents ont été plus prudents sur les opportunités d'utilisation de cet outil. Pour les professionnels de la prévention présents, l'exosquelette doit être utilisé en dernier recours lorsque toutes les autres adaptations possibles du poste de travail ont été réalisées. « L'organisation de la journée et des tâches doit être interrogée avant la mise en place d'un exosquelette. Sinon cela peut ressembler à mettre un pansement sur une jambe de bois », souligne Agnès Ratgras, conseillère nationale en prévention des risques à la CCMSA. Les aides accordées dans le cadre de la prévention pour la santé sécurité au travail par la MSA reflètent cette prudence. Là où une aide au financement pour un chariot de taille se fait via une démarche simple, l'exosquelette dépend des politiques de chaque caisse régionale et nécessitera un avis médical.

Pour un projet d'achat, la MSA insiste sur l'importance d'impliquer tous les acteurs de l'entreprise dans une réflexion collective, qu'ils soient concernés par le port de l'équipement ou non. « Il faut absolument éviter les achats d'impulsion », confirme le viticulteur angevin. Agnès Ratgras recommande, elle, que les salariés puissent essayer différents types d'exosquelettes et se rétracter si la solution ne leur convient pas. « Si la personne dit non, c'est que son corps n'en a pas besoin. Il faut s'autoriser à abandonner à chaque étape », martèle-t-elle, et cela même si l'équipement a déjà été acquis. Régis Alcocer met, lui, en garde contre l'idée d'un retour sur investissement. « Il ne faut pas attendre un gain de productivité de la part des salariés équipés. »

Par notre correspondant Tanguy Dhelin